

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 26 (2011)
Heft: 6

Vorwort: Editorial
Autor: Schibler, Boris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jeudi noir

La dernière semaine du mois de septembre 2011 a été marquée par des décisions importantes pour la conservation des biens culturels (à laquelle l'aménagement du territoire se rattache aussi). Or, les orientations prises par le Conseil national, notamment lors de sa séance du jeudi 29 septembre, préparent un avenir sombre à la protection du patrimoine culturel (voir aussi p. 53). Au début de la semaine, les perspectives étaient encore positives: au cours de ses délibérations sur le Message culture du Conseil fédéral, le Conseil national avait en effet décidé d'augmenter le budget fédéral pour le patrimoine culturel et les monuments historiques, afin de le ramener au niveau qui était le sien depuis cinq ans. Pourtant, au cours de la procédure d'élimination des divergences, la chambre du peuple a fini par se rallier au Conseil des États. Or, quoique ce dernier ait déjà corrigé vers le haut la somme proposée par le Conseil fédéral, le montant finalement retenu constitue le budget le plus faible adopté depuis des décennies.

Lors du débat sur la révision partielle de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), le Conseil national a décidé de permettre l'installation de capteurs solaires sans procédure d'autorisation. Par là, ce n'est pourtant pas à un changement d'orientation de la politique énergétique qu'il a donné son feu vert, mais à une croissance sauvage de ces équipements. Malheureusement, le Conseil national s'est aussi prononcé en faveur de la croissance sauvage dans le domaine de l'aménagement du territoire, en décidant d'assouplir les dispositions applicables aux constructions en dehors de la zone à bâtir (voir Bulletin NIKE 5/2011 pp. 3; 19). Par sa décision sur les installations solaires, le conseil semblait avoir œuvré en faveur de l'efficacité énergétique (au moins en apparence), mais il a fait lui-même la preuve par l'absurde de l'inadéquation de cette mesure en adoptant une modification de la LAT qui entraînera des travaux de viabilisation et une augmentation du trafic. Il ne reste plus qu'à espérer que, sur ces deux derniers points, le Conseil des États parviendra encore à éviter le pire!

Un budget plus maigre que jamais pour la conservation du patrimoine culturel, des capteurs solaires à volonté et encore plus de mitage du territoire: le 29 septembre a décidément été un jeudi noir pour toutes les personnes qui s'engagent dans notre pays en faveur du patrimoine culturel et de la beauté des paysages!

Boris Schibler
Rédacteur Bulletin NIKE

Schwarzer Donnerstag

Die letzte Septemberwoche dieses Jahres war eine Woche wichtiger Entscheide für die Kulturgüter-Erhaltung (wozu auch die Raumplanung zählt). Die Weichen, welche namentlich am Donnerstag, 29. September von den nationalen Räten gestellt wurden, führen die Kulturpflege nun aber einer düsteren Zukunft entgegen (vgl. auch S. 53). Dabei waren die Signale am Anfang der Woche noch positiv: In seiner Beratung der Kulturbotschaft erhöhte der Nationalrat die Bundesbeiträge für Heimatschutz und Denkmalpflege auf das Niveau der letzten fünf Jahre. In der Differenzbereinigung folgte er dann aber dem Ständerat. Letzterer hatte zwar den Vorschlag des Bundesrats bereits nach oben korrigiert, der Betrag steht dennoch auf dem tiefsten Niveau seit Jahrzehnten.

In der Beratung über die Teilrevision des Raumplanungsgesetzes beschloss der Nationalrat das Errichten von Solaranlagen bewilligungsfrei zu ermöglichen. Damit wird aber nicht die energiepolitische Wende gefördert, sondern nur der Wildwuchs solcher Anlagen. Für Wildwuchs hat sich der Nationalrat auch im Bereich der Raumentwicklung ausgesprochen, indem er eine Lockerung der Bestimmungen über das Bauen ausserhalb der Bauzonen verfügte (vgl. NIKE-Bulletin 5/2011 S. 3;19). Hat er mit den Solaranlagen die Energieeffizienz – nur vermeintlich – verbessert, so hat er diese Bemühungen mit dem zweiten Entscheid gleich selber ad absurdum geführt (Erschliessung, Mehrverkehr). Es ist zu hoffen, dass der Ständerat in beiden Punkten das Schlimmste noch verhindern wird.

So wenig Bundesbeiträge für die Kulturgut-Erhaltung wie noch nie, bewilligungsfreie Solaranlagen und noch mehr Zersiedelung – der 29. September war ein Schwarzer Donnerstag für alle, die sich um das kulturelle Erbe und die landschaftliche Schönheit der Schweiz bemühen.

Boris Schibler
Redaktor NIKE-Bulletin